



## Fin de cdd dans la fph pour rentrer en formation aide soignante

Par **marlen22**, le **14/06/2016** à **12:14**

Bonjour, je rentre à l'école d aide soignante en septembre 2016, je suis contractuelle dans un hôpital depuis plus de 3ans, je ne souhaite pas renouveler mon nouveau contrat qui se finira fin septembre car je rentre en formation debut septembre. La direction me dit que si je ne souhaite pas renouveler mon contrat cela est considéré comme démission hors, c'est pour faire une formation qualifiante et professionnelle. Quels recours ai-je pour bénéficier de mes droit ARE car je ne peux pas faire ma formation si je ne touche pas d'indemnités chômage, merci de votre aide.